

*Les Dames aux Volants***Samedi 24 octobre 2009***Salle omnisports Jacques Prévert*

<u>Autorisation :</u>	09/10.BRE.006-TN.D.A. BRE/DS départemental
<u>Juge-arbitre :</u>	Pierre Morel
<u>Inscription :</u>	7 € par personne
<u>Date limite d'inscription :</u>	le 20/10/2009 cachet de la poste faisant foi
<u>Date du tirage au sort :</u>	le 22/10/2009

Liffré

Limitation des tableaux en raison du nombre de terrains (5 terrains).
Inscription possible seulement sur un tableau.

Le comité d'organisation se réserve le droit de clore les inscriptions avant la date prévue, dès que les tableaux seront complets. Il se réserve également le droit de supprimer ou de fusionner des catégories s'il n'y a pas assez d'inscrites. La priorité sera donnée aux inscriptions reçues et réglées, par ordre d'arrivée.

Les joueuses forfaits après le 21/10/2009 à 20h00 ne seront pas remboursées sauf sur présentation d'un certificat médical.

Restauration : une buvette sera disponible pendant toute la durée du tournoi (sandwichs, croque-monsieur, boissons, gâteaux).

Volants officiels: Bad.fr B900 fournis pour les FINALES à raison de 3 volants par match.

Récompenses : Bons d'achats sportifs pour les finalistes.

Accueil et pointage dès **17h30** à la salle des sports :
Jacques Prévert - rue de l'étang - 35 340 Liffré

Début des matchs à 18h00 précise.

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du bulletin d'inscription et du règlement (chèques uniquement à l'ordre de USL BADMINTON) à envoyer à :

Valérie Le Ray – 11 Rue des Saules- 35 340 Liffré
e-mail: ghleray@club-internet.fr
Téléphone : 02.99.68.60.12
Le jour du tournoi : 06.75.36.11.01 / 06.62.31.15.75



RÈGLEMENT TOURNOI

Les Dames aux Volants

Simple Dames

SÉRIES C - D1/D2 - D3/D4
DU 24/10/2009 À LIFFRÉ

1. Le tournoi de Liffré est autorisé sous le numéro : BRE/C.D/
2. Le juge-arbitre est : Pierre Morel
3. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBA.
4. Toute joueuse devra présenter sa licence en règle le jour du tournoi, en cas d'absence de licence, la joueuse devra compléter une déclaration sur l'honneur.
5. Les décisions du juge arbitre et des organisateurs sont sans appel.
6. Le tournoi est géré sous BADPLUS. Quelque soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries. Aucune modification n'est possible en particulier lors de forfait de dernière minute.
7. Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 avec 2 sortants par poules.
8. Les matchs seront en auto-arbitrage jusqu'aux phases finales.
9. Toute joueuse non présente sur le terrain désigné 5 min après l'appel de son match sera déclarée forfait.
10. Les joueuses auront 3 minutes d'échauffement à partir de l'appel de leur match.
11. Les volants seront à la charge des joueuses (partage égal entre les joueuses) sauf pour les finales où les volants seront fournis (Bad.fr B900) à raison de 3 volants par match.
12. Toute joueuse s'absentant de la salle doit le signaler au juge-arbitre.
13. Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueuses appelées ainsi qu'aux arbitres et juge-arbitre cependant les joueuses pourront être rejoints sur le terrain par **deux** personnes **maxi** lors des pauses prévues (quand le score atteint 11 la première fois dans le set 60 s. Interruption possible de 120s. entre chaque set.).
14. Pendant l'échange, un volant qui touche l'infrastructure de la salle est considéré comme « faute » sauf au service où un let sera accordé.
15. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
16. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Cette durée pourra être réduite avec l'accord des intéressées.
17. En cas de désistement qui parviendrait au comité organisateur après le 21 octobre à 20h00, ou à fortiori en cas d'absence le jour du tournoi sans motif, la joueuse sera déclarée comme forfait et les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
18. Toute joueuse forfait aura 5 jours pour se justifier par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la Ligue (voir sanctions règlement FFBA).
19. **Il est interdit de fumer dans les salles et dans les halls d'accueil.**
20. Une tenue conforme aux circulaires de la FFBA est exigée sur les terrains.
21. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident.
22. Le comité d'organisation et le juge-arbitre se réservent le droit de prendre toutes mesures nécessaires afin d'améliorer le déroulement du tournoi.
23. Toute personne s'inscrivant au tournoi adhère au présent règlement.
24. La remise des lots sera effectuée à la fin de toutes les finales.
25. Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition.

Plan d'accès :

